

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale de la FAMDT 2016

Le début d'année 2015 fut marqué par les tragiques attentats de CHARLIE HEBDO et du Magasin hyper casher de Paris. Nous en avons parlé dans notre rapport moral de Juin dernier. Malheureusement et tristement, nous avons dû revivre pire tragédie avec les attentats du 13 Novembre où furent notamment pris pour cible des amoureux de musique au théâtre du Bataclan.

Au sein de la Fédération des MJC, Fédération que je représente au Conseil d'Administration de la FAMDT, nous avons deux associations dans les quartiers parisiens qui ont été touchées par ces attentats : Le CRL10 et la MJC Mercoeur, situées respectivement dans les 10^{ème} et 11^{ème} Arrondissements. Comme toutes les MJC, ces lieux sont ouverts tard le soir et ont vécu en direct la fureur, les blessés, le sang, les cris, la peur, l'incompréhension et même... la mort. Parmi les victimes du Bataclan il y avait en effet une jeune animatrice en stage professionnel à la MJC de Mercœur. Ces deux arrondissements sont habités par 220 000 habitants, Paris compte 2,2 millions d'habitants, la Région Ile de France plus de 12 millions. Pourtant, je peux vous dire que dans cette masse grouillante qui paraît anonyme, j'ai été surpris par le nombre de personnes que je connaissais qui avaient des proches, des amis, des collègues qui ont été témoins ou victimes des événements ce soir-là. Oui, ce monde est petit, minuscule à l'échelle de l'univers et nous y sommes intrinsèquement liés que nous le voulions ou non. Nous sommes liés, j'y reviendrai.

Une fois cet évènement passé, la France a accueilli la COP21. Pour ceux qui ne le savaient pas encore ou en doutaient, nous avons eu la confirmation que nous vivions dans une époque marquée par des menaces terribles et hypercomplexes. En vrac : le réchauffement, la montée des océans, les pesticides, les maladies émergentes, la désertification....tout cela provoqué par la rupture des cycles écologiques, elle même générée par l'action de l'humanité. Sans oublier les désastres de la macro-économie comme en Grèce. Le problème de ces menaces et de ces désastres à venir, c'est qu'ils sont tellement diffus, sans visages, à la fois partout et nulle part, que dans l'esprit de beaucoup, ce n'est « la faute de personne ». C'est comme ça. C'est tellement comme ça qu'il a fallu presque 30 ans aux gouvernants de la planète pour enfin prendre des mesures : 100 milliards de dollars....une misère ! Les guerres d'Irak de 1991 et 2003 auront coûté plus de 2000 milliards de dollars... Ces chiffres nous disent trois choses :

- Nous avons rompu le lien avec les générations futures tout comme nous l'avons fait avec nos ancêtres.
- Nous sommes beaucoup plus réactifs et prêts à mettre des moyens quand la menace semble avoir un visage, quand elle est personnalisée par des gens, des volontés, quand elles sont nommables.
- Nous sommes finalement rassurés quand il y a des « méchants » et des « victimes ».

Pour faire face à la menace terroriste, le gouvernement n'a pas hésité à modifier la Constitution, à trouver des accords européens très rapides, à décider que Bachar el ASSAD redevenait fréquentable et même à passer outre les sacro-saints équilibres financiers pour trouver de l'argent. Par contre, face aux menaces globales, ces menaces qui nous concernent nous citoyens français et l'humanité toute entière, pas de volontés claires, un accord à minima, trop peu de moyens et encore moins de changements constitutionnels.

Il ne s'agit pas de ne pas être affectés, horrifiés, par les crimes terroristes ni même de vouloir minimiser la menace de nouveaux crimes. Il s'agit par contre de constater le terrible « deux poids, deux mesures », où des actions et des décisions sont possibles pour « faire la guerre » mais pas pour défendre et protéger la vie future sur la planète.

Par bien des aspects, ce que nous venons d'évoquer peut être transposé au monde associatif en général et aux domaines d'activité de nos associations affiliées à la FAMDT en particulier.

Chacune de nos associations voit tous les jours la difficulté croissante d'assurer la continuité de ses actions, se heurte à la diminution de ses subventions ou au besoin de devoir argumenter davantage là où il y a peu de temps encore nous pensions être compris. Plus rien n'a le droit d'exister en tant que tel. Tout devient soumis à la règle économique, technique de l'évaluation. Plus rien n'est accepté en soi et pour soi. Tout doit être « profilé » à des dispositifs toujours changeants. La « communication » se substitue à la transmission.

Pourtant, nous ne sommes pas ça. Nous sommes des tissus de liens, à géométrie variable, constitués de multiples dimensions, sociales, culturelles, artistiques, économiques... Nous le savons mieux que quiconque. La dimension culturelle par exemple, est trop restreinte si elle se limite à la création et la diffusion des œuvres. Le cadre de vie, l'environnement, l'habitat, les conditions de travail déterminent la personne et ses relations avec les autres. La création artistique, qu'elle soit individuelle ou collective, est un acte social lorsqu'elle trouve ses fondements dans la réalité même de notre vie, participe à l'éclairer, à la dépasser pour en donner témoignage. Nos structures ont elles aussi vocation, avec les habitants, les élus, les techniciens, à partager les observations, les analyses, les propositions, les projets concernant l'aménagement et le développement des territoires. En nous découpant en tranche nous nous retrouvons diminués.

C'est pourquoi, même si je ne partage pas cette idée, je comprends certaines attitudes associatives qui préfèrent abandonner la lutte politique et institutionnelle pour ne pas perdre le sens de ce pourquoi elles avaient été créées. Résultat, nombreux parmi nous, fatigués de cet état de fait, préfèrent travailler loin des aides publiques et faire quand même, malgré tout. Cela est tout à leur honneur mais n'aide pas à la reconnaissance institutionnelle, à l'égale reconnaissance dans l'espace public, à l'égale dignité des cultures et des répertoires. Ces difficultés, loin de nous solidariser, ont plutôt tendance à provoquer davantage de repli sur soi. Tristesse et impuissance : voilà les deux maux qu'il nous faut combattre. C'est là que doit d'abord agir une Fédération comme la nôtre, c'est là que nous devons remplir notre mission. Nous le disions en conclusion de

notre dernier rapport moral : « L'important n'est pas de changer la FAMDT mais de créer les structures qui nous permettent d'avoir plus de puissance et de joie pour agir ».

Ces structures, soutenues par la FAMDT, doivent d'abord permettre à des initiatives d'exister et pour les y aider à se fédérer librement. La vie Fédérale doit constituer le moyen privilégié d'organiser la réflexion, la formation et l'information, de défendre nos valeurs et nos intérêts, d'organiser une circulation horizontale et verticale des expériences et des idées. Nos faibles moyens financiers, au regard d'une responsabilité nationale, sont d'abord destinés à l'animation de cette vie associative. Cette année, les Conseils d'Administration ont été très bien suivis en terme de fréquentation. Les débats ont été riches. La richesse de ces débats a pu être alimentée par des membres associés qui nous apportent compétence et expérience. Cette année, à François GASNAULT et Jean François DUTERTRE, sont venus s'ajouter Philippe KRUMM et Jean Michel LUCAS. Cette dynamique, qui marque notre désir d'ouverture ne peut que nous servir collectivement et doit être développée. De même, nous avons vu l'arrivée de nombreux adhérents qui confirment cette ouverture à la fois sur la question des esthétiques et des activités. Ces nouveaux adhérents ne sont pas toujours de « simples » associations (Agence Départementale de Loire Atlantique, Collectif des Musiques du monde d'Ile de France, Collectif de producteurs en Bretagne, Association Nationale des enseignants de musiques et danses traditionnelles, un producteur Belge...et bientôt le Conseil départemental de la Manche). S'ouvrir aux autres, toujours.

Voilà pourquoi dans le rapport moral de l'an passé, nous affirmions notre volonté de construire tous les partenariats, les alliances et les coopérations avec d'autres acteurs en laissant tomber nos petites querelles. Nous avons tenu promesse. Je veux citer ici des actes concrets :

- Evolution importante du travail de structuration régionale qui a abouti à l'envoi co-signé avec Zone Franche à tous les Président(e)s de Régions d'un courrier leur demandant d'inscrire des perspectives de développement pour les musiques et danses traditionnelles et du monde dans leur politique culturelle et pour leur rappeler leurs obligations dans la prise en compte des Droits Culturels. Partout nous leur avons désignés notre relais territorial et/ou la liste de nos associations affiliées. Nous avons obtenu, à ce jour, des rendez-vous avec les Régions Normandie, Aquitaine, Bretagne et PACA.
- Structuration et aide à la mise en œuvre de nouveaux relais territoriaux en Ile de France, avec le Collectif des Associations de Musique du Monde d'Ile de France et en Normandie, avec la création de « la Fédération régionale des musiques traditionnelles et du monde de Normandie ».
- Soutien au Collectif MDM Ile de France par la prise en charge d'une partie du salaire de leur permanent.
- Mise en œuvre de chantiers communs avec Zone Franche (observation, intervention auprès des Conseils Régionaux, formations...) et projet d'une journée de débats organisée conjointement avec Zone Franche, (la DGCA se dit prête à soutenir cette initiative) , sur la structuration d'un réseau national de création et de diffusion dans le champ des musiques traditionnelles et du monde.

- Construction d'un DLA commun avec la FEDELIMA, dès 2016, abordant notamment les perspectives de mutualisation.
- Lancement des bourses de compagnonnage financées par l'ADAMI, dont la gestion nous incombe désormais.

Nous avons travaillé politiquement sur un positionnement fort pour l'inscription des Droits Culturels dans la loi NOTRe. Ce positionnement fort est de plus en plus « audible ». Ainsi, suite à sa venue lors de notre dernière Assemblée Générale, la sénatrice Marie Christine BLANDIN nous a demandé de venir défendre nos préconisations devant d'autres parlementaires au Sénat. De même, nous n'avons pas hésité à prendre position sur la Loi El KOHMRI et avons participé à différents espaces de concertation de l'UFISC, au GTLIMA ou à l'appel des 20 lors des BIS de Nantes.

Continuer d'agir, c'est aussi assurer la continuité de nos moyens matériels. C'est pourquoi nous pouvons nous réjouir de l'aboutissement en 2016, suite à une longue négociation avec la DGCA et du rapport d'inspection de Jean Pierre ESTIVAL, de la signature d'une convention triennale. Le rapport financier vous rendra compte de notre gestion sérieuse et de l'excédent de 30 000 euros dégagé en 2015. Cet excédent était nécessaire pour venir compenser le déficit de l'année antérieure. Il ne s'est réalisé malheureusement qu'au prix d'un licenciement économique qui est venu diminuer encore nos moyens en personnel. C'est pourquoi plus que jamais je veux saluer le travail de nos deux permanents Maureen et Bernard.

L'année prochaine, nous travaillerons sur plusieurs grands chantiers :

- 1) La négociation et l'appui à la préfiguration de SMACs dédiées aux musiques traditionnelles et du monde en Région
- 2) Le lancement de formations professionnelles en direction des professionnels du secteur culturel
- 3) La négociation d'un conventionnement pluriannuel avec le ministère jeunesse et sports et de la ville
- 4) La continuation du travail de structuration en Région.

Que dire en guise de conclusion ? Les idées et les volontés ne manquent pas. Je pense même que notre problème principal n'est pas une question de moyens. Le problème se situe plutôt dans le comment, le comment faire. Nous devons oser et nous impliquer encore et toujours davantage. Nous devons mener notre action non pas parce que nous pensons réussir mais simplement parce que cette action est juste. J'appelle tous ceux qui partagent cet enthousiasme à nous rejoindre et pour ceux qui le souhaitent à intégrer nos instances, Conseil d'Administration et commissions. C'est ainsi que, malgré tout, nous mènerons des luttes joyeuses et éviterons la bureaucratie qui nous guette à chaque instant et qui se résume à : exister parce que nous existons.

Je voudrais pour finir citer Mark TWAIN : « Eloignez-vous des gens qui méprisent vos ambitions. Ce sont des médiocres. Les gens de valeurs, eux, vous donnent l'impression que vous aussi, vous pouvez devenir quelqu'un ».

Max LEGUEM